

ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DE NOYERS (APN)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Du mercredi 14 février 2024

A Noyers

Le : mercredi 14 février 2024

Les membres adhérents de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale, à Noyers, dans la salle Florimond Raffard.

Personnes présentes : 12

Une feuille de présence a été parafée,

4 membres du Conseil d'Administration

M. Marceaux Richard (Président)

Mme Dreyer Claudine (Trésorière)

MM. Baby Jacques, Baby Jean-Claude

1 membre de droit (sans droit de vote)

Mme le Maire, Marie-Annick Marceaux,

6 autres adhérents

M. Bachellier Christian, M. David Yves, M. Dreyer François, M. Nicolle Jean-Pierre, Mme Thénot Nicole, M. Tinseau Philippe.

1 personne non adhérente

M. Xavier Relave

Adhérents absents excusés

Tous les autres adhérents

Représentation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal était représenté cette année par Mme Marceaux, Maire de Noyers.

Conditions de vote

Parmi les membres présents, 10 étaient à jour de leurs cotisations 2023-2024 et avaient le droit de vote en accord avec nos statuts et règlement intérieur. Les conditions de vote ont été rappelées, en particulier qu'il n'y a pas de quorum requis.

La séance a été ouverte à 18h10

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

- 1 Approbation rapport moral et activités
- 2 Approbation rapport financier
- 3 Approbation des projets
- 4 Approbation du budget prévisionnel
- 5 Approbation du montant de l'adhésion
- 6 Approbation pour le financement des travaux engagés
- 7 Questions diverses

Un diaporama a été présenté en support de la réunion et les différents votes ont été effectués au fur et à mesure, ce diaporama sera consultable sur le site de la commune en rubrique « associations ». Les documents suivants ont été mis à disposition des membres :

- Un historique des évènements administratifs
- Le détail des bilans et budgets prévisionnels financiers
- Le récapitulatif des recettes et dépenses sur le compte bancaire de 2015 à 2024
- Le détail des coûts et financements des travaux

Délibérations 1 et 2 (rapports activités et finances)

Des portes ouvertes ont été organisées à l'église lors des journées du Patrimoine des 16-17 septembre 2023.

APN a pu terminer les travaux de restauration sur le mobilier de l'église et réinstaller les objets dans l'église après les travaux sur l'édifice entrepris par la commune.

Le détail des coûts et financements de l'ensemble des travaux (2015-2024) a été présenté.

Association pour le Patrimoine de Noyers				
RÉCAPITULATIF des TRAVAUX par les BENEVOLES de 2015 à 2023				
TRAVAUX RÉALISÉS	FINANCEMENTS en € TTC			
	COMMUNE	FONDATION PATRIMOINE	Fond Développement Vie Associative	APN
Restauration des bancs de l'église 2328,48	600	662,48	1000	66
Remise aux normes de l'installation électrique de l'église 5763,92	3763,52	0	2000	0,40
Restauration du mobilier de l'église 3179,70	0	2530,82	0	648,88
Interventions sur l'édifice	0	0	0	0
Réinstallation après travaux 72,90	0	0	0	72,90
Restauration de la fontaine du Tripot 52,13	0	0	0	52,13
TOTAL TRAVAUX 11397,13	4363,52	3193,30	3000	840,31

Les devis de restauration des toiles de retables et des stations du chemin de croix ont été présentés

DIAPO 12	Association pour le Patrimoine de Noyers				
	TABLEAUX PROTÉGÉS — DEVIS de RESTAURATION				
	Devis 2019			Devis 2023	
	Madame CARLY	Madame FARGUES	Madame LAMBERT	Madame CARLY	Madame LAMBERT
Tableau St Pierre	6700	4674	2613		
Tableau Christ en croix	11140	9810	7140		
Chemin de croix	20302	47238	33994	X 2,2 44510	+ 25%
Retables	17800	6948	4760		5976

Seuls ces devis ont été réactualisés en accord avec nos décisions précédentes

Les validités des offres sont :
- juillet 2024 pour les retables
- mai 2024 pour le chemin de croix

Les dépenses pour 2023-2024 ont été de 2008 € (dont 251 € pour le fonctionnement)
 Les recettes pour 2023-2024 ont été de 4787 € (dont 2637 de la Fondation du Patrimoine)
 La synthèse des recettes et dépenses entre 2015 et 2024 a été présentée



L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve les rapports d'activités et bilans financiers présentés.

Délibération 3 (projets)

L'Association organisera des portes ouvertes à l'église lors des prochaines journées du Patrimoine
 Il est prévu d'installer de la signalétique et des plaques pour mémoriser les travaux réalisés par les bénévoles
 Différents projets sont également prévus : inventaires, archivage, grille devant la porte de l'église
 Présenter un dossier de restauration des tableaux de l'église

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve les projets qui ont été présentés

Délibération 4 (budget prévisionnel)

Dépenses prévisionnelles 2023-2024 : 625 €
 Recettes prévisionnelles 2023-2024 : 850 €

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve le budget prévisionnel qui a été présenté.

Délibération 5 (montant adhésion)

Le montant de l'adhésion est maintenu à 15,00 € par adhérent

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve ce montant

Délibération 6 (financement des travaux engagés).

Les devis de restauration des tableaux ont été examinés, les contraintes administratives, techniques et financières ont été présentées et il a été prévu d'établir un dossier pour tenir compte de tous ces éléments. Ce dossier sera présenté lors d'une prochaine Assemblée Générale.

DIAPO 21

Association pour le Patrimoine de Noyers

FINANCEMENT TRAVAUX février 2024-février 2025

RAPPEL SOLDE DISPONIBLE POUR TRAVAUX : 10000 €

Aménagements de l'église	500 €	<ul style="list-style-type: none">• Plaques et signalétique• divers
Restaurations de tableaux	9500 € Il y aura un choix à faire en fonction des 5 éléments suivants	<ul style="list-style-type: none">• retables• Chemin de croix

1) Le montant des derniers devis pour la restauration des 2 retables et les 14 stations du chemin de croix s'élève à : **50486 € TTC**

2) Le dossier pour la demande de subventions à la DRAC doit être porté par la commune

3) Les délais de demandes de subventions sont très longs, particulièrement pour les Retables qui sont classés

4) Mme CARLY ne sera disponible qu'en 2025 pour les travaux sur le chemin de croix

5) L'ensemble des travaux doit obligatoirement se terminer pour la fin du mandat actuel de la Commune, c'est-à-dire en février 2026

Nous allons devoir monter un dossier pour tenir compte de tous ces éléments et tous les intervenants, Restauratrices, DRAC, Commune, Conservateurs. Une solution sera proposée à l'issue de ces démarches et devra être validée lors d'une Assemblée Générale.

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve cette proposition et son financement

Questions diverses

Les questions ont été posées lors de la séance

Mme Marie-Annick Marceaux, Maire de Noyers, a pris la parole pour clôturer la réunion.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour,

La séance est levée à 19h10

Fait à Noyers Le 18 février 2024

Président : M. MARCEAUX Richard